

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

**14 DÉCEMBRE 2011**

**PROCÈS-VERBAL** de la **SÉANCE ORDINAIRE** du comité administratif / commission d'aménagement, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, **MERCREDI LE 14 DÉCEMBRE 2011, à 17 h 30 (5 h 30 pm)**, à laquelle :

**SONT PRÉSENTS :**

Les conseillers de comté :

Madame Carmen Rivard , mairesse de Nédélec  
et préfète suppléante de la MRCT  
Monsieur Daniel Barrette , maire de Laverlochère  
Monsieur Philippe Barette, maire de Témiscaming

**FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE :**

Monsieur Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

**EST ABSENT :**

Monsieur Yvon Gingras, maire de Latulipe-et-Gaboury (ayant démissionné de son poste de maire le ou vers le 15 septembre 2011).

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement  
Madame Lyne Gironne , coordonnatrice au service d'évaluation  
Monsieur Tomy Boucher , agent de développement  
Monsieur Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

**N. B.** : Le comité administratif s'est réuni en caucus (huis clos) de 17 h 00 à 17 h 30.

**12-11-418A**

**Ouverture de la séance ordinaire publique à 17 h 30 et adoption de l'ordre du jour.**

---

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Philippe Barette  
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

### **Mot du préfet**

- Monsieur le préfet fait rapport de rencontre d'entreprises qui prévoient s'implanter au Témiscamingue dans l'exploitation des ressources naturelles :
  - ⇒ Innergex / Projet d'une petite centrale hydroélectrique dans le secteur Kipawa – Témiscaming;
  - ⇒ La Régionale / Projet d'une petite centrale hydroélectrique dans la municipalité d'Angliers;
  - ⇒ Matamec / gîte de terres rares lourdes dans le secteur Kipawa – territoire non organisé Les Lacs-du-Témiscamingue.
- Des rencontres ont également eu lieu pour les projets de drainage des terres agricoles (Ministre Corbeil) ainsi que le programme de la multifonctionnalité (Comité de sélection des projets);
- En gestion des matières résiduelles, une annonce d'une aide financière gouvernementale est prévue le 19 décembre 2011. Les travaux à l'Écocentre (plateforme de compostage et petit centre de transfert) sont en phase finale.

### **12-11-419A**

#### **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2011.**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2011 ayant été remis et/ou transmis par la poste à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Philippe Barette  
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

### **12-11-420A**

#### **Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).**

##### **1<sup>re</sup> partie**

(Aucune question)

### **12-11-421A**

#### **Présentation du projet de réaménagement des bureaux de la MRCT.**

Madame Lyne Gironne dépose et présente le projet.

Au cours des dernières années, de nouveaux services offerts par la MRCT engendrent une réorganisation des bureaux en fonction des besoins et des nouveaux mandats; le réaménagement permet de récupérer 6 espaces de travail (Ex. : préfet élu, agentes de développement, technicien en incendie, ingénieur, avenir d'enfants, etc.).

### **Description du projet**

1. Nouvelle attribution des espaces de travail selon les besoins;
2. Déploiement des prises réseautiques et téléphoniques supplémentaires;
3. Implantation du nouveau système téléphonique;
4. Inventaire du mobilier (à conserver, à récupérer, à jeter) et en disposer;
5. Installation de séparations amovibles;
6. Modernisation du mobilier de bureau.

Afin de désigner les espaces de travail à attribuer aux employés en fonction des besoins, 4 critères ont été retenus :

- ↗ Statut (cadre ou employé);
- ↗ Contact direct avec la clientèle (élevé, moyen, faible);
- ↗ Nombre d'appels téléphoniques (élevé, moyen, faible);
- ↗ Le temps de présence au bureau (en pourcentage).

Au total, le projet totalise 56 297,51 \$.

Un appel d'offres est déjà en cours pour la partie « cloisons mobiles et mobilier » (résolution n° 11-11-412 du 23 novembre 2011).

L'échéancier de réalisation couvre la période du 16 décembre 2011 au 31 janvier 2012.

Le projet est inscrit au budget 2012 de la MRCT, à même le fonds de réserve « immeuble ».

### **12-11-422A**

#### **Fonctionnement du comité administratif de la MRCT.**

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Philippe Barette  
et résolu unanimement

- ❖ Que les recommandations formulées au CA (comité administratif) du 7 novembre 2011 (résolution n° 11-11-394A) soient représentées au conseil des maires le 21 décembre 2011, conformément au mandat reçu pour la révision de la composition et des mandats du comité administratif de la MRCT.

### **12-11-423A**

#### **Approbation du rapport d'activités « Programme d'aide financière aux MRC » année 2011.**

Il est proposé par M. Philippe Barette  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver le rapport d'activités du « Programme d'aide financière aux MRC » pour l'année 2011 au montant de 115 000 \$ et d'autoriser le dépôt dudit rapport à la direction régionale du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), conformément à l'entente en vigueur;
- ❖ D'autoriser le préfet et le secrétaire-trésorier – directeur général à signer ledit rapport, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue.

**12-11-424A**

**Renouvellement de la contribution des territoires non organisés à la Corporation du transport adapté du Témiscamingue pour l'année 2012.**

**Considérant** le règlement n° 034-01-1988 intitulé « Règlement autorisant la conclusion d'une entente relative à l'exploitation d'un service spécial de transport pour les personnes handicapées, entre la MRC de Témiscamingue (TNO) et la Corporation du transport adapté du Témiscamingue inc. (CTAT) »;

**Considérant** les articles 536 à 539 du Code municipal;

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Philippe Barette  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser, à même le Fonds des territoires non organisés, le versement d'une subvention à la CTAT, au montant total de 4 427 \$ pour l'année 2012. Ce montant inclut la part du Comité municipal de Laniel, au montant de 2 126,05 \$ pour lequel leur autorisation est requise (Les Lacs-du-Témiscamingue : 2 300,95 \$).

La MRCT, en vertu des articles 8 et suivants de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (Territoire non organisé), verse sa quote-part au même titre que l'ensemble des municipalités participantes, ce qui représente au total 20 % du budget global de la CTAT pour l'année 2012. Cette subvention est conditionnelle à ce que le ministère des Transports du Québec accepte les prévisions budgétaires de la CTAT et qu'il subventionne le service à 75 %, le solde (5 %) étant financé par les usagers.

**12-11-425A**

**Désignation d'un porte-parole des municipalités participantes au service de transport adapté du Témiscamingue, pour l'année 2012.**

**Considérant** le service de transport adapté du Témiscamingue, débuté en 1987;

Il est proposé par M. Philippe Barette  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue accepte d'agir à titre de porte-parole des municipalités participantes au service de transport adapté du Témiscamingue, pour l'année 2012.

**Autorisation pour la présentation d'un projet dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (PIQM – MADA) – « Ville de Belleterre MADA – Aménagement d'un point de service du CSSS du Lac-Témiscamingue à Belleterre ».**

**12-11-426A**

Il est proposé par M. Philippe Barette  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser la présentation du projet « MADA – Aménagement d'un point de service du CSSS du Lac-Témiscamingue à Belleterre », dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM – MADA).

La Ville de Belleterre s'engage formellement à défrayer 50 % (27 394,83 \$) des coûts totaux du projet (54 789,66 \$) ainsi qu'à assumer dans l'avenir l'entière responsabilité du point de service de même que les frais annuels d'exploitation et d'entretien.

Les personnes en charge du projet sont :

- Pour la Ville de Belleterre : M<sup>me</sup> Liliane Rochon;
- Pour la MRC de Témiscamingue : M<sup>me</sup> Caroline Gauthier.
- ❖ De réitérer notre approbation et notre adhésion au plan d'action « MRC amie des aînés du Témiscamingue » adopté par le conseil des maires le 17 février 2010, lequel a fait l'objet d'un certificat de reconnaissance de la part du ministère de la Famille et des Aînés du Québec;
- ❖ Que le préfet et le secrétaire-trésorier – directeur général soient par les présentes autorisés à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, tous documents nécessaires à cette fin.

**12-11-427A**

**Autorisation pour la présentation d'un projet dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (PIQM – MADA) – « Municipalité de St-Édouard-de-Fabre MADA – Salle des aînés à vocation multifonctionnelle ».**

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Philippe Barette  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser la présentation du projet « MADA – Salle des aînés à vocation multifonctionnelle à St-Édouard-de-Fabre », dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM – MADA).

La municipalité de St-Édouard-de-Fabre s'engage formellement à défrayer 50 % (100 000 \$) des coûts totaux du projet (200 000 \$) ainsi qu'à assumer dans l'avenir l'entière responsabilité de la salle de même que les frais annuels d'exploitation et d'entretien.

Les personnes en charge du projet sont :

- Pour la municipalité de St-Édouard-de-Fabre :  
Le secrétaire-trésorier – directeur général;
- Pour la MRC de Témiscamingue :  
M<sup>me</sup> Caroline Gauthier.
- ❖ De réitérer notre approbation et notre adhésion au plan d'action « MRC amie des aînés du Témiscamingue » adopté par le conseil des maires le 17 février 2010, lequel a fait l'objet d'un certificat de reconnaissance de la part du ministère de la Famille et des Aînés du Québec;
- ❖ Que le préfet et le secrétaire-trésorier – directeur général soient par les présentes autorisés à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, tous documents nécessaires à cette fin.

**12-11-428A**

**Appui à la demande de désignation du « Théâtre du Rift » comme diffuseur intermédiaire des arts de la scène, à compter de l'année 2012.**

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Philippe Barette  
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer la demande de la Corporation Augustin-Chénier inc. de Ville-Marie / Témiscamingue requérant du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine de reconnaître le « Théâtre du Rift » comme diffuseur intermédiaire des arts de la scène, et ce, dès l'année financière 2012.

Le Théâtre du Rift est géré par la Corporation Augustin-Chénier depuis le mois d'août 2005. Le secteur culturel, dont la Corporation en est le chef de file est un élément important et essentiel de notre développement au Témiscamingue.

La reconnaissance du Théâtre du Rift est une des mesures appropriées afin d'assurer la viabilité de la Corporation, de même que le maintien et le développement des services à la population.

**12-11-429A**

**Création du Fonds local de solidarité du Témiscamingue.**

Il est proposé par M. Philippe Barette  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le transfert d'actifs et de passifs de la « SOLIDE » en faveur du Centre local de développement (CLD) dans le but de mettre en place le « Fonds local de solidarité du Témiscamingue » dont les investissements se feront en partenariat avec le « Fonds local d'investissement (FLI) » et dont la gestion sera prise en charge par le CLD du Témiscamingue;
- ❖ De nommer M. Maurice Laverdière, maire de Guérin, à titre de représentant de la MRC de Témiscamingue au sein du Comité d'investissement commun.

**Laniel (TNO), réclamation au ministère des Transports (MTQ) au montant de 1 892 \$ pour l'amélioration du réseau routier – année 2011.**

**12-11-430A**

Il est proposé par M. Philippe Barette  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver les dépenses pour les travaux exécutés en 2011 sur le ou les chemins Baie des plongeurs (surface de roulement) à Laniel (TNO), pour un montant total de 26 772,37 \$, dont 1 892 \$ subventionné conformément aux exigences du ministère des Transports (MTQ);
- ❖ Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la MRC de Témiscamingue (Laniel TNO) et que le dossier de vérification a été constitué.

**12-11-431A**

**Rapport annuel 2011 concernant les congés de maladie et les vacances du personnel de la MRCT.**

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Philippe Barette  
et résolu unanimement

- ❖ De procéder comme suit au rachat des congés de maladie du personnel de la MRCT pour l'année 2011 :

Congés de maladie	Heures allouées	Absences	Solde	Rachat 50 %	Montant brut
Alain Coté	80	16	64	32	579,95 \$
Annie Roy	41	17,5	23,5	11,75	271,07 \$
Arnaud Warolin	0	0	0	0	0,00 \$
Caroline Gauthier	6	6	0	0	0,00 \$
Christelle Rivest	46	7	39	19,5	331,50 \$
Daniel Dufault	70	0	70	35	988,50 \$
Denis Clermont	70	0	70	35	1 423,37 \$
Francine Aubut	70	0	70	35	556,75 \$
Jean-Guy Duguay	80	0	80	40	724,93 \$
Josée Latraverse	0	0	0	0	0,00 \$
Katy Pellerin	70	7	63	31,5	684,50 \$
Louis Pleau	80	0	80	40	724,93 \$
Lyne Gironne	70	0	70	35	849,31 \$
Manon Gauthier	0	0	0	0	0,00 \$
Maxime Côté	70	45,5	24,5	12,25	208,25 \$
Maxime Prud'homme	11	0	11	5,5	82,50 \$
Monia Jacques	6	0	6	3	69,23 \$
Richard Pétrin	80	8	72	36	807,39 \$
Sabrina Rivest	27	16	11	5,5	82,58 \$
Simon King	13	11,5	1,5	0,75	23,44 \$
Stéphanie Hein	32	14	18	9	149,66 \$
Steven Reichenbach	68	8	60	30	543,70 \$
Sylvain Caron	80	0	80	40	724,93 \$
Sylvie Lefebvre	42	42	0	0	0,00 \$
Tomy Boucher	70	14	56	28	648,85 \$
Véronic Beaulé	35	22	13	6,50	112,58 \$
<b>Total</b>	<b>1 217</b>	<b>234,5</b>	<b>982,5</b>	<b>491,25</b>	<b>10 587,91 \$</b>

**N. B.** : Les allocations (rachat) sont établies dans chacun des cas au taux du salaire régulier de l'année 2011.

Conformément aux règles établies, les congés de maladie sont ainsi régularisés pour l'ensemble du personnel en date du 31 décembre 2011. Les données seront ajustées selon les situations réelles particulières en date du 31 décembre 2011.



Vacances	Heures allouées	Absences	Solde
Alain Côté	120	120	0
Carine Weir	42	42	0
Christelle Rivest	70	70	0
Daniel Dufault	140	140	0
Denis Clermont	175	175	0
Eric Bellehumeur	120	120	0
Francine Aubut	140	140	0
Jean-Guy Duguay	80	80	0
Katy Pellerin	105	105	0
Louis Pleau	48	48	0
Lyne Gironne	140	140	0
Manon Gauthier	70	70	0
Maxime Côté	28	28	0
Richard Pétrin	120	120	0
Sabrina Rivest	70	70	0
Sylvain Caron	120	120	0
Sylvie Lefebvre	175	175	0
Tomy Boucher	42	42	0
Véronic Beaulé	70	70	0
<b>Total</b>	<b>1 875</b>	<b>1 875</b>	<b>0</b>

**12-11-432A**

**Distribution aux employés du bonus d'Assurance-Emploi pour l'année 2011.**

**Mise en situation**

Le Programme de réduction du taux de cotisation permet aux employeurs qui offrent à leurs employés (employées) un régime d'assurance-salaire admissible, de verser leurs cotisations d'assurance-emploi à un taux réduit. La réduction du taux de cotisation accordée à l'employeur représente le total des économies réalisées dans le cadre du programme pour l'employeur et les employés. La part qui revient à l'employé correspond à 5/12 de la réduction.

Il est proposé par M. Philippe Barrette  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

❖ De procéder comme suit pour l'année 2011 :

Employé	Assurance-emploi employé	Assurance-emploi employeur (1,123)	Bonus	5/12
Alain Côté	552,88 \$	620,88 \$	153,15 \$	63,81 \$
Annie Roy	341,09 \$	383,05 \$	94,48 \$	39,37 \$
Arnaud Warolin	623,22 \$	699,88 \$	172,63 \$	71,93 \$
Carine Weir	151,06 \$	169,64 \$	41,84 \$	17,43 \$
Céline Richard	105,62 \$	118,61 \$	29,26 \$	12,19 \$
Christelle Rivest	285,33 \$	320,43 \$	79,04 \$	32,93 \$
Daniel Dufault	623,22 \$	699,88 \$	172,63 \$	71,93 \$
Denis Clermont	623,22 \$	699,88 \$	172,63 \$	71,93 \$
Éric Bellehumeur	286,49 \$	321,73 \$	79,36 \$	33,07 \$
Jean-Guy Duguay	541,66 \$	608,29 \$	150,04 \$	62,52 \$
Katy Pellerin	581,13 \$	652,61 \$	160,97 \$	67,07 \$
Louis Pleau	541,66 \$	608,29 \$	150,04 \$	62,52 \$
Lyne Gironne	623,22 \$	699,88 \$	172,63 \$	71,93 \$
Manon Gauthier	296,59 \$	333,07 \$	82,16 \$	34,23 \$
Maxime Côté	435,84 \$	489,44 \$	120,73 \$	50,30 \$
Richard Pétrin	623,22 \$	699,88 \$	172,63 \$	71,93 \$
Sabrina Rivest	166,40 \$	186,87 \$	46,09 \$	19,21 \$
Stéphanie Hein	200,88 \$	225,59 \$	55,64 \$	23,18 \$
Steve Houde	236,86 \$	265,99 \$	65,61 \$	27,34 \$
Steven Reichenbach	458,87 \$	515,31 \$	127,11 \$	52,96 \$
Sylvain Caron	554,92 \$	623,18 \$	153,71 \$	64,05 \$
Sylvie Lefebvre	350,66 \$	393,79 \$	97,13 \$	40,47 \$
Tomy Boucher	603,77 \$	678,03 \$	167,24 \$	69,68 \$
Véronic Beaulé	223,77 \$	251,29 \$	61,98 \$	25,83 \$
<b>Total</b>	<b>10 031,58 \$</b>	<b>11 265,47 \$</b>	<b>2 778,75 \$</b>	<b>1 157,81 \$</b>

Les données seront ajustées selon les situations réelles particulières en date du 31 décembre 2011.

**12-11-433A**

**Contribution (25 \$ / employé) au souper de Noël du personnel de la MRCT (600 \$).**

Le souper de Noël du personnel de la MRCT a eu lieu le 9 décembre 2011.

Il est proposé par M. Philippe Barette  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

❖ Qu'un montant de 600 \$ représentant 25 \$ par employé soit accordé pour le souper de Noël du personnel de la MRCT.

**12-11-434A**

**Avis sur la demande de Communication-Témiscamingue pour l'autorisation de la CPTAQ : lots 3 334 798-P, 3 909 877-P et 3 909 878-P dans la municipalité de St-Bruno-de-Guigues (utilisation à une fin autre que l'agriculture).**

**Considérant** la demande de Communication-Témiscamingue, organisme fournissant des services d'utilité publique, requérant de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) une utilisation à une fin autre que l'agriculture – lots 3 334 798-P, 3 909 877-P et 3 909 878-P dans la municipalité de St-Bruno-de-Guigues;

**Considérant** les articles 58 et suivants de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

Il est proposé par M. Philippe Barette  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

- ❖ De recommander à la Commission (CPTAQ) d'autoriser le projet de Communication-Témiscamingue.

### **Nature de la demande**

Il s'agit de l'implantation d'une tour de radiocommunication, de réseau d'urgence et de sécurité publique (réseau rural Internet haute vitesse), une ligne électrique et un chemin d'accès.

Après étude de la demande, il en ressort les éléments suivants :

- Il s'agit d'un site sans intérêt pour l'agriculture (montagne);
- L'autorisation demandée n'ajoutera pas de nouveaux logements ou commerces en zone agricole (pas de nouvelles contraintes au niveau des odeurs).

### **Conformité au Règlement de contrôle intérimaire (RCI)**

Après analyse, le projet soumis par Communication-Témiscamingue ne peut d'aucune manière venir en contradiction avec les dispositions du RCI.

### **Conformité au schéma d'aménagement**

Le schéma d'aménagement de la MRCT est entré en vigueur le 3 novembre 1995. Après analyse, le projet soumis par Communication-Témiscamingue est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

### **Conformité avec les orientations gouvernementales en matière de protection et de développement des activités agricoles**

Dans ses orientations déposées en décembre 2001, le gouvernement précise que la zone agricole peut fournir les espaces nécessaires à des activités non agricoles à certaines conditions. Notamment, lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'espace en zone blanche. Ainsi, le projet est conforme aux orientations gouvernementales en matière de protection et de développement des activités agricoles.

## **12-11-435A**

### **Certificat de conformité – Approbation du règlement n° 113 intitulé « Règlement sur les usages conditionnels » de la municipalité d'Angliers (règlement adopté le 14 novembre 2011).**

**Considérant** qu'en vertu des articles 145.31 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU), le conseil d'une municipalité peut adopter un règlement sur les usages conditionnels. Cette adoption est sujette au quatrième alinéa de l'article 123 de la LAU, mais n'entre en vigueur qu'à la date de son approbation par la MRC.

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Philippe Barette  
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver le règlement n° 113 intitulé « Règlement sur les usages conditionnels » adopté par la municipalité d'Angliers le 14 novembre 2011.

### **Nature du règlement**

Ce règlement vise à permettre que des usages (acceptables pour la population et compatibles avec le milieu) soient implantés à la suite d'une évaluation et sans qu'il soit nécessaire de modifier le règlement de zonage.

### **Conformité au Règlement de contrôle intérimaire (RCI)**

À l'exception des dispositions relatives à la protection des rives (RCI, article 4.4) et à l'amendement d'un règlement municipal d'urbanisme ou à l'adoption d'un règlement d'emprunt (RCI, articles 8.4 et 8.5), la municipalité d'Angliers est exclue de l'application du Règlement de contrôle intérimaire.

Après analyse, le règlement sur les usages conditionnels n° 113 soumis par la municipalité d'Angliers ne peut d'aucune manière venir en contradiction avec les dispositions du RCI et peut entrer en vigueur conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

### **Conformité au schéma d'aménagement**

Le schéma d'aménagement de la MRC est entré en vigueur le 3 novembre 1995. Après analyse, le règlement n° 113 apparaît conforme aux dispositions du schéma d'aménagement et au document complémentaire.

**Date d'adoption du règlement :** 14 novembre 2011

**Date de réception à la MRC :** 18 novembre 2011

## **12-11-436A**

**Renouvellement pour l'année 2012 de la demande du Comité municipal de Laniel, concernant une avance de fonds de 4 000 \$ (petite caisse) consentie chaque année depuis le 11 janvier 1995, à même leur budget « TNO Laniel ».**

---

Il est proposé par M. Philippe Barette  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser pour l'année 2012 une avance de fonds (petite caisse) de 4 000 \$ consentie annuellement au Comité municipal de Laniel depuis le 11 janvier 1995, à même leur budget « TNO Laniel ».

Selon la convention en vigueur, la MRCT procède mensuellement au paiement des comptes sur recommandation du Comité municipal de Laniel. Cette avance est retenue sur la dernière réclamation à la fin de chaque année (référence : résolution n° 01-93-015A du 13 janvier 1993).

## **Dossier du Pacte rural.**

### **12-11-437A**

Il est proposé par M. Philippe Barette  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

❖ D'autoriser les transactions suivantes au Pacte rural :

⇒ SADC (Société de développement du Témiscamingue)  
Contributions annuelles à la planification stratégique du  
Témiscamingue

Année 2010 : 10 000 \$

Année 2011 : 10 000 \$

⇒ Année 2011 – Foresterie Lac B  
Frais d'étude granules énergétiques (marchés)

FP Innovations : 6 967,66 \$

⇒ Année 2010 Municipalité de Nédélec

Sentier écologique, parc municipal et conseil sans papier

Coût total : 22 563 \$

Part du Pacte rural 2010

Volet : municipalités dévitalisées : 15 000 \$

### **12-11-438A**

#### **Service d'évaluation – Rapport d'activités.**

Le CA prend acte du rapport d'activités pour la période du 15 septembre 2011 au 15 novembre 2011 ainsi que les statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT.

### **12-11-439A**

#### **Appui au Club de soccer du Témiscamingue dans leur projet d'aménagement d'un terrain conforme aux règles du jeu.**

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Philippe Barette  
et résolu unanimement

❖ D'appuyer le projet du Club de soccer du Témiscamingue pour l'aménagement d'un terrain conforme aux règles du jeu. La MRCT, pour sa part, contribue en biens et services pour une valeur de 25 000 \$.

### **12-11-440A**

#### **Étude concernant les structures municipales et les services de proximité au Témiscamingue.**

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Philippe Barette  
et résolu unanimement

❖ De réitérer au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) notre demande du 24 novembre 2010 pour la réalisation au Témiscamingue d'une étude sur les structures municipales et l'organisation des services de proximité pour l'ensemble du territoire, selon différents scénarios, par exemple :

- La gestion par secteur géographique;
- Le développement d'expertises par groupe de municipalités;
- L'utilisation maximale et le partage des équipements existants;
- L'occupation dynamique du territoire.

La MRCT suggère au MAMROT de déléguer M. Denis Bureau, ex-directeur régional du ministère pour la région, à titre de chargé de projet dans cette affaire et que le travail débute dans le plus bref délai.

#### **12-11-441A Information et suivi des dossiers.**

---

- Suivi budget 2012;
- Travaux et services à l'Écocentre (plastique de ferme);
- Intérêt de la MRCT pour la participation à des campagnes de promotion régionale (partenariat des MRC d'Abitibi-Témiscamingue) en matière de prévention des incendies?

Le sujet est référé d'abord au comité de prévention incendie, pour recommandation.

- Rapport des arrérages de taxes en territoire non organisé.

Aucun cas de vente pour taxes en 2011.

- Récupération et recyclage des plastiques d'ensilage chez les producteurs agricoles.

La MRCT est informée d'un promoteur de l'Ontario.

- Avenir de la Commission scolaire ... (À suivre);
- Avancement du schéma d'aménagement et de développement révisé ... Selon l'avis gouvernemental, notre schéma révisé pourrait être complété au début de l'année 2012.

#### **12-11-442A Approbation des comptes à payer pour le mois de novembre 2011.**

Le CA prend acte du rapport budgétaire de la MRC de Témiscamingue au 30 novembre 2011, de même que la liste des comptes à payer pour l'exercice.

Il est proposé par M. Philippe Barette  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

- ❖ Que les comptes suivants soient acceptés et payés :

## Novembre 2011

Salaire des employés et rémunération des maires		
Nom	Titre	Salaire
Denis Clermont	Secrétaire-trésorier – directeur général	3 783,56 \$
Arnaud Warolin	Préfet	4 026,20 \$
Daniel Dufault	Coordonnateur au service d'aménagement	2 780,78 \$
Lyne Gironne	Coordonnatrice au service d'évaluation	2 315,38 \$
Richard Pétrin	Coordonnateur du service de collecte sélective	2 172,26 \$

Masse salariale des autres employés de la MRCT	40 124,59 \$
--	--------------

Rémunération des maires	0 \$
-------------------------	------

N°	DÉTAIL	MONTANT
C1101120	9120-3901 QUÉBEC INC.	252 743,75 \$
C1101121	ARBRONORD INC.	223,13 \$
C1101122	ASSOCIATION FORESTIÈRE DE L'ABITIBI-TÉMIS.	1 500,00 \$
C1101123	CENTRE DE GESTION DE L'ÉQUIP. ROULANT	107,00 \$
C1101124	CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT	393,45 \$
C1101125	CFER LA RENAISSANCE	897,16 \$
C1101126	CKVM	672,15 \$
C1101127	CONSTRUCTION N.G. ROY INC.	122 408,50 \$
C1101128	DUFAULT DANIEL	1 650,05 \$
C1101129	DROLET FANY	68,16 \$
C1101130	DÉPANNEUR ULTRAMAR	2 486,02 \$
C1101131	ÉCOLE NATIONALE DES POMPIERS DU QUÉBEC	372,00 \$
C1101132	FLEURS ET JARDINS 2000 INC.	77,46 \$
C1101133	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	150,00 \$
C1101134	FORTIN STÉPHANIE	12,96 \$
C1101135	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	24,21 \$
C1101136	GALLANT CAROLE	10 000,00 \$
C1101137	GARAGE MARC CÔTÉ	626,72 \$
C1101138	GARAGE MICHEL GRENIER	87,20 \$
C1101139	JM ROBERT	2 724,32 \$
C1101140	KING SIMON	90,07 \$
C1101141	LA JOYEUSE BOUFFE	319,82 \$
C1101142	LE REFLET	506,97 \$
C1101143	LES ATELIERS KAMI INC.	3 589,10 \$
C1101144	LES ENT. FOREST. V. LABRANCHE INC.	75,41 \$
C1101145	LES ENTREPRISES FOBART ENR.	3 289,57 \$
C1101146	LETTREGE FRANS GAUTHIER	63,80 \$
C1101147	MANTHA-GOSSELIN MARIE-FLORE	10 000,00 \$
C1101148	MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC	325,00 \$
C1101149	MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC	3 168,00 \$
C1101150	MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE	72,50 \$
C1101151	NADEAU CHRISTINE	31,04 \$
C1101152	PITNEY BOWES	275,03 \$
C1101153	PNEUS GBM	11 091,83 \$
C1101154	PROVIGO DE VILLE-MARIE	114,44 \$

N°	DÉTAIL	MONTANT
C1101155	PÉTROLES TÉMIS	2 895,97 \$
C1101156	SANIQUIP INC.	630,04 \$
C1101157	SAUCIER CAROLINE	49,28 \$
C1101158	SMI INFORMATIQUE	1 142,47 \$
C1101159	SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION SYLVICOLE DU TÉMIS.	982,80 \$
C1101160	TABLE DE CONCERTATION P.A.T.	8 462,31 \$
C1101161	TEMLAC LTÉE	526,93 \$
C1101162	TOUPIN VÉRONIQUE	109,52 \$
C1101163	TRANSPORT D. BARRETTE & FILS INC.	150,55 \$
C1101164	TREMBLAY MARIA	54,24 \$
C1101165	TRUDEL LUCILLE	4 033,00 \$
C1101166	TRUDEL LUCILLE	4 671,00 \$
C1101167	VEOLIA	176,02 \$
C1101168	VILANDRÉ MARCELLE	63,84 \$
C1101169	VILLE DE TÉMISCAMING	1 416,02 \$
C1101170	XEROX CANADA LTÉE	1 063,25 \$
C1101171	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	5 888,96 \$
C1101172	MINISTRE DES FINANCES	50,00 \$
C1101173	CFER LA RENAISSANCE	903,14 \$
C1101174	CKVM	1 168,19 \$
C1101175	CLÉMENT CHRYSLER DODGE LTÉE	430,56 \$
C1101176	COMITÉ SPORTS ET LOISIRS	240,00 \$
C1101177	CORP. DE DÉVELOPPEMENT DE GABOURY	20 100,00 \$
C1101178	DEMERS DANIEL	887,84 \$
C1101179	DÉPANNEUR RACHEL ROY	214,20 \$
C1101180	DISTRIBUTIONS GIRONNE LTÉE	974,85 \$
C1101181	DÉPANNEUR BÉCO	2 685,37 \$
C1101182	ECTEC ENR.	4 186,08 \$
C1101183	ESRI CANADA	1 691,79 \$
C1101184	FORESTERIE LAC B INC.	27 000,00 \$
C1101185	GARAGE QUINCAILLERIE DE L'EST	569,00 \$
C1101186	GARAGE W. LACASSE INC.	1 785,52 \$
C1101187	GAUDET VICTOR	380,00 \$
C1101188	GENEQ	962,67 \$
C1101189	IMPRESSION ET DESIGN GRAFIK	1 122,17 \$
C1101190	IMPRIMACTION	53,82 \$
C1101191	JOURNAL LE CONTACT	50,47 \$
C1101192	KING SIMON	140,75 \$
C1101193	LA COOP VAL-NORD	23 333,36 \$
C1101194	LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	831,33 \$
C1101195	LE CENTRE	400,00 \$
C1101196	LE REFLET	831,65 \$
C1101197	LES PÉTROLES ALCASYNA INC.	1 889,77 \$
C1101198	LETTREGE FRANS GAUTHIER	66,08 \$
C1101199	MULTITECH ENVIRONNEMENT	70 942,22 \$
C1101200	RADIO-COM JBM INC.	3 478,07 \$
C1101201	ROCHON LILIANE	59,92 \$
C1101202	STATION DE SERVICE LAROCHELLE	3 505,18 \$
C1101203	STATION SERVICE P. GINGRAS	380,00 \$
C1101204	TRANSPORT SYMKAM ENR.	4 713,97 \$
C1101205	VILLE DE ROUYN-NORANDA	2 050,65 \$
C1101206	VILLE DE TÉMISCAMING	4 166,34 \$
C1101207	ZEC DUMOINE	24 000,00 \$
C1101208	ÉCOLE MARCEL-RAYMOND	400,00 \$
C1101209	HYDRO-QUÉBEC	1 318,10 \$
C1101210	VILLE DE TÉMISCAMING	20 000,00 \$

N°	DÉTAIL	MONTANT
C1101211	LES ARTS ET LA VILLE	30,00 \$
C1101212	BELLEHUMEUR-PLANTE MARGUERITE	332,00 \$
C1101213	BELLEHUMEUR-PLANTE MARGUERITE	1 126,00 \$
C1101214	BOUCHER TOMY	372,91 \$
C1101215	COMMUNICATIONS D.F.G.	1 357,00 \$
C1101216	J. DROLET ET FILS LTÉE	50,44 \$
C1101217	KING SIMON	64,80 \$
C1101218	L'HEUREUX GILLES	1 207,00 \$
C1101219	L'HEUREUX GILLES	290,00 \$
C1101220	MICHELLE GIRARD ET ROBERT MATHIEU	9 291,00 \$
C1101221	SANI-TRI DIVISION VAL-D'OR	16 189,61 \$
C1101222	SERVICES INFORMATIQUES LOGITEM INC.	1 155,24 \$
C1101223	TRANSPORT D. BARRETTE & FILS INC.	398,73 \$
C1101224	BELL MOBILITÉ	369,55 \$
C1101225	REVENU QUÉBEC	10 194,08 \$
C1101226	TÉLÉBEC LTÉE	750,19 \$
C1101227	VISA DESJARDINS	1 875,80 \$
C1101228	CONSULT-ACTION PC	1 500,00 \$
C1101229	ACAD 2000	296,21 \$
C1101230	ARKYS WEB SOFTWARE INC.	239,24 \$
C1101231	BAG TO EARTH INC	372,53 \$
C1101232	CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT	63 570,35 \$
C1101233	COMITÉ MUNICIPAL DE LANIEL	9 149,71 \$
C1101234	CÔTÉ MAXIME	98,40 \$
C1101235	GAUTHIER CAROLINE	161,44 \$
C1101236	GINGRAS MARJORIE	573,76 \$
C1101237	GENIVAR	2 052,45 \$
C1101238	HÉROUX RAYMONDE	10 000,00 \$
C1101239	JACQUES MONIA	139,40 \$
C1101240	KING SIMON	51,84 \$
C1101241	LALONDE STÉPHANIE	1 295,88 \$
C1101242	LES ATELIERS CINQ ÉPICES	1 358,50 \$
C1101243	LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC	212,10 \$
C1101244	LVM INC.	5 198,72 \$
C1101245	SADC DU TÉMISCAMINGUE	30,00 \$
C1101246	SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION SYLVICOLE DU TÉMIS.	982,80 \$
C1101247	TOUPIN VÉRONIQUE	173,31 \$
C1101248	SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION SYLVICOLE DU TÉMIS.	5 000,00 \$
C1101249	TÉLÉBEC LTÉE	198,79 \$
	<b>TOTAL</b>	<b>838 225,86 \$</b>

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (article 961, CM).

Signé à Ville-Marie, ce 14 décembre 2011.

(Original signé)

\_\_\_\_\_  
Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

**Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).**

**2<sup>e</sup> partie**

**12-11-443A**

(Aucune question)

**12-11-444A**

**Levée de l'assemblée.**

Il est proposé par M. Philippe Barette  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

❖ Que l'assemblée soit levée.

Il est 18 h 50.

(Original signé)

(Original signé)

\_\_\_\_\_  
Arnaud Warolin, préfet

\_\_\_\_\_  
Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

**AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.**